

Infos pratiques



Scannez ce QR Code pour + d'infos

Autorisation provisoire de séjour

Délivrée en préfecture
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 13h30 à 15h30

Boulevard du 112ème Régiment d'infanterie
à Toulon

Guichet unique

du lundi au vendredi
de 9h à 17h
Gymnase des Lices
Bd Louvois à Toulon
07 64 46 01 37
ukraine@aaviv.fr

Les chiffres

Plus de
2100
personnes
ont été
accueillies
par les services
en préfecture et
au guichet
unique :

1225	APS - autorisations provisoires de séjour délivrées par la préfecture (pour les seuls adultes)
691	ADA – cartes d'allocation de demandeur d'asile (1 par foyer) délivrées par l'office français de l'immigration et de l'intégration
587	Personnes hébergées et logées depuis le début de la crise (hébergement d'urgence et hors logements privés)
366	Élèves inscrits dans les établissements scolaires
1840	Personnes enregistrées par la Caisse primaire d'assurance maladie pour la prise en charge des frais de santé (données au 9 mai)
20	Personnes mobilisées chaque jour pour l'accueil au guichet unique géré par l'Association d'aide aux victimes d'infraction du Var (AAVIV)

Les permanences



Le planning au guichet unique

	L16	M17	M18	J19	V20	S21	D22
Hébergement d'urgence pour les personnes sans logement	AM	AM	AM	AM	AM		
Frais de santé (CPAM)			AM		AM		
Caisse d'allocations familiales			AM		AM		
Santé							
Éducation nationale							
Dépistage et premiers soins							
Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)							
Cours de français - Accès à l'emploi	AM	AM	AM	AM	AM		

VIGILANCE

Lutte contre l'exploitation et la traite d'êtres humains

Soyez vigilants

Protégez-vous et votre famille contre l'exploitation et la traite

Soyez vigilants sur les réseaux sociaux et face à des personnes qui promettent des services (logement, nourriture, transport, travail). Privilégiez les canaux officiels.



Si vous avez besoin d'aide, appelez le dispositif Ac-Sé au 04 92 15 10 51, du lundi au vendredi, 9h-18h (français ou anglais). En cas de danger immédiat, le 112 ou le 17 (français).

Ne partagez informations et documents personnels qu'avec les autorités nationales et locales et les associations habilitées.

Si vous avez moins de 18 ans et que vous êtes seul, présentez-vous à la police, appelez-la au 17 ou contactez Enfance en danger au 119 (français).

Vous trouverez des informations sur les sites officiels help.unhcr.org et parrainage.refugies.info/ukraine

Flyer en ukrainien [ICI](#)

JUSTICE

Témoignages attaques contre des civils

La cour pénale internationale, ainsi que plusieurs autorités judiciaires nationales, ont ouvert des enquêtes sur la situation en Ukraine.

La France contribue à cette démarche par la recherche et l'identification d'éventuels témoins et victimes de crimes commis dans le cadre de la guerre en Ukraine.

Vous venez d'arriver en France en raison de la guerre en Ukraine.

Si vous avez été témoin ou victime d'attaques volontaires contre des personnes civiles commises dans ce pays depuis 2014 ou d'infractions graves commises par des combattants,

ou si vous disposez de preuves directes de ces crimes,

ou si vous pouvez identifier des auteurs de ces crimes,

ou si vous avez des vidéos ou des images prises par vos soins pouvant aider la justice internationale,

ou si vous connaissez des victimes ou des témoins susceptibles d'identifier les auteurs de ces crimes, **les informations dont vous disposez peuvent être utiles à la poursuite des auteurs présumés devant la justice pénale internationale.**

Présentez-vous dans la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche muni de ce document, si possible accompagné d'un interprète, pour faire enregistrer votre témoignage.

Міжнародний кримінальний суд, а також декілька національних судових інстанцій почали проводити розслідування про ситуацію в Україні.

Франція сприяє цьому заходу, розшукуючи і встановлюючи особу можливих свідків і жертв злочинів, скоєних у рамках війни в Україні.

Ви тільки що прибули у Францію із-за війни в Україні.

Якщо ви були свідком або жертвою умисних нападів проти цивільних осіб, здійснених в цій країні з 2014р. Чи серйозних правопорушень, скоєних комбатантами (військовими).

чи якщо ви маєте в розпорядженні прямі докази цих злочинів,

чи якщо у вас є зняті вами відеозаписи або зроблені вами фотографії, щоб допомогти міжнародному правосуддю,

чи якщо ви знаєте жертв або свідків, які могли б пізнати тих, хто скоїв ці злочини,

інформація, яку ви маєте в розпорядженні, може бути корисною для переслідування осіб, імовірно винних в скоєнні злочинів, і для притягнення їх до відповідальності перед міжнародним правосуддям

інформація, яку ви маєте в розпорядженні, може бути корисною для переслідування осіб, імовірно винних в скоєнні злочинів, і для притягнення їх до відповідальності перед міжнародним правосуддям

Явіться в найближчі бригаду жандармерії чи комісаріат поліції з цим документом, якщо можна, у супроводі перекладача, щоб зареєструвати ваші свідчення.